

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 7 Juillet 2016

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 31

Nombre de votants : 27

**Numéro
2016/JUIL/64**

**Point de l'ordre du jour
3**

**OBJET
RÉVISION DES TARIFS
MUNICIPAUX 2016**

**RAPPORTEUR
Mme GEORGELIN**

Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 12/07/2016
L'affichage en mairie le : 12/07/2016
La notification le : 12/07/2016

Le Maire
Christophe LUBAC

Le Jeudi 7 Juillet 2016, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 1^{er} juillet 2016, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, M.J-B. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. A. CLEMENT, M. P-Y SCHANEN, M. S. ROSTAN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J- . PALÉVODY, Mme C. CIERLAK-SINDOU, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. M. CHARLIER, Mme A. POL, M. H. AREVALO, M. J-P. PERICAUD et Mme L. TACHOIRES.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Mme V. LETARD a donné procuration à Mme P. MATON
Mlle D. NSIMBA LUMPUNI donné procuration à M. A. CLEMENT
M. A. CARRAL a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE
Mme G. BAUX a donné procuration à Mme M-A. SCANO
Mme Cl. GRIET a donné procuration à M. G. ROZENKNOP
M. P. BROT a donné procuration à M. M. CHARLIER
M. Fr. ESCANDE a donné procuration à Mme A. POL
Mme Ch. ARRIGHI a donné procuration M. H. AREVALO

Membre absent

Mme M. CABAU et M. Fr. MERELLE.

Exposé des motifs

Comme chaque année, les tarifs municipaux font l'objet d'une révision applicable au 1^{er} septembre 2016 à l'exception des tarifs de la restauration scolaire, du CLAE qui seront modifiés à compter de la date de rentrée scolaire 2016-2017.

Les tarifs modifiés sont les suivants :

- ◆ **Restauration municipale**
 - Restaurant scolaire
 - Divers (personnel communal, TIG, enseignants, stagiaires)
- ◆ **Éducation - Jeunesse**
 - CLAE

◆ **Administration générale**

- Occupation domaine public
- Droits de place au marché
- Droits de place et vide greniers
- Concessions cimetièrre
- Columbarium
- Vente liste électorale

◆ **Sports**

- Piscine
- Cours école de natation
- Locations gymnases, stades, pistes et maison des sportifs

◆ **Entretien du patrimoine**

- Prêt de matériel polyvalent

◆ **Culture**

- Location instruments de musique
- Centre culturel (entrées spectacle)
- Ateliers centre culturel et école de musique
- Médiathèque
- Matériel audiovisuel

◆ **Vie associative**

- Photocopies
- Locations salles
- Prêt de matériels

Ces modifications font l'objet d'un document qui est présenté en séance.

Il est également présenté le règlement des réductions tarifaires qui peuvent être accordées aux utilisateurs des services municipaux.

Décision

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Madame GEORGELIN, et après en avoir délibéré par **27 Voix POUR** et **4 ABSTENTIONS** (M. CHARLIER, Mme POL et par procuration M. BROT et M. ESCANDE) :

- **FIXE** les tarifs municipaux indiqués en annexe ;
- **PRÉCISE** que ceux-ci seront applicables au 1^{er} septembre 2016 à l'exception des tarifs de la restauration scolaire et du CLAE qui seront modifiés à compter de la date de la rentrée scolaire 2016-2017 ;
- **APPROUVE** le règlement des réductions pouvant être accordées aux usagers des services municipaux faisant l'objet d'une tarification joint en annexe.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC

Date la signature : 11/07/2016
Nom du signataire : *Christophe LUBAC*

REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNEE 2016 PROPOSITION DES SECTEURS

TRANCHES DE REVENUS			
	2015	Proposition 2016	variation
TRANCHE 6	1700€ < QF	1725 < QF	1,47%
TRANCHE 5	QF > 1 390 € et QF <= 1 700€	QF > 1410 € et QF <= 1725€	1,44%
TRANCHE 4	1 041€ < QF <= 1 390€	1 056€ < QF <= 1410€	1,44%
TRANCHE 3	837 € < QF <= 1 041€	850 € < QF <= 1 056€	1,55%
TRANCHE 2	563 € < QF <= 837 €	571 € < QF <= 850 €	1,42%
TRANCHE 1	410 € < QF <= 563 €	416 € < QF <= 571 €	1,46%
TRANCHE 0	QF <= 410 €	416	1,46%
	applicable au service de la restauration scolaire et à l'ALAE	applicable au service de la restauration scolaire et à l'ALAE	

REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNEE 2016 PROPOSITION DES SECTEURS

RESTAURATION MUNICIPALE

	Tarif 2015	Proposition 2016	Variation
RESTAURANT SCOLAIRE			
Tranche 0	0,57 €	0,58 €	+ 1,75%
Tranche 1	1,11 €	1,13 €	+ 1,80%
Tranche 2	2,15 €	2,18 €	+ 1,40%
Tranche 3	3,15 €	3,20 €	+ 1,59%
Tranche 4	3,73 €	3,79 €	+ 1,61%
Tranche 5	4,30 €	4,36 €	+ 1,40%
Tranche 6	4,73 €	4,80 €	+ 1,48%
Tarif extérieur	5,38 €	5,46 €	+ 1,49%
Coût carte de pointage duplicata	5,00 €	5,08 €	+ 1,60%

DIVERS

Personnel communal : indice < 400; travailleurs TIG	3,22 €	3,27 €	+ 1,55%
indice > 400	4,12 €	4,18 €	+ 1,46%
Personnel enseignant	4,15 €	4,21 €	+ 1,45%
Associations ramonvilloises	4,15 €	4,21 €	+ 1,45%
Adultes extérieurs & Elus	7,97 €	8,09 €	+ 1,51%
Collation petit déjeuner	2,00 €	2,03 €	+ 1,50%
Stagiaires, élèves de chantiers-écoles et apprentis	Gratuité	Gratuité	Gratuité

REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNEE 2016 PROPOSITION DES SECTEURS

EDUCATION - JEUNESSE

Tarif 2015	Proposition 2016	Variation
------------	------------------	-----------

A.L.A.E. Centre de Loisirs Associé aux Ecoles (par mois)

Tranche 0	2,35 €	2,38 €	+ 1,28%
Tranche 1	3,13 €	3,17 €	+ 1,28%
Tranche 2	4,70 €	4,76 €	+ 1,28%
Tranche 3	6,26 €	6,35 €	+ 1,44%
Tranche 4	8,61 €	8,74 €	+ 1,51%
Tranche 5	11,74 €	11,92 €	+ 1,53%
Tranche 6	15,66 €	15,89 €	+ 1,47%

NB : un abattement de 25 % sera appliqué sur ces tarifs, pour les fratries, à partir du 2ème enfant.

REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNEE 2016 PROPOSITION DES SECTEURS

ADMINISTRATION GENERALE

	Tarif 2015	Proposition 2016	Variation
OCCUPATION DOMAINE PUBLIC			
Cirques et ventes publicitaires (journée)	65,00 €	65,00 €	+ 0,00%
camp provisoire des nomades (emplacement / mois)	-	80,00 €	création

DROITS DE PLACE AU MARCHÉ

Étalages inférieurs à 3 mètres (forfait)	3,00 €	3,00 €	+ 0,00%
Étalages égaux ou supérieurs à 3 mètres (le mètre linéaire)	1,40 €	1,40 €	+ 0,00%

NB : un mètre commencé est un mètre entier facturé

DROITS DE PLACE - VIDE GRENIERS

Vide greniers payant : Étalages 3m	2,10 €	2,10 €	+ 0,00%
------------------------------------	--------	---------------	---------

CONCESSIONS CIMETIERE

Caveaux 50 ans	885,00 €	900,00 €	+ 1,69%
Caveaux perpétuité	1 125,00 €	1 140,00 €	+ 1,33%
Tombes 30 ans	190,00 €	193,00 €	+ 1,58%
Tombes perpétuité	227,00 €	230,00 €	+ 1,32%
Tombes maçonnées perpétuité	493,00 €	500,00 €	+ 1,42%

COLUMBARIUM

15 ans	368,00 €	375,00 €	+ 1,90%
30 ans	605,00 €	615,00 €	+ 1,65%
50 ans	850,00 €	865,00 €	+ 1,76%
ouverture case	39,00 €	40,00 €	+ 2,56%

VENTE LISTE ELECTORALE

Support papier (prix en € par page A4 noir et blanc)	0,18 €	0,20 €	+ 11,11%
Disquette	1,83 €	suppression	suppression
Cédérom	2,75 €	3,00 €	+ 9,09%
Courrier électronique	gratuité	gratuité	Gratuité

REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNEE 2016 PROPOSITION DES SECTEURS

SPORTS

	Tarif 2015	Proposition 2016	Variation
--	------------	------------------	-----------

PISCINE

Entrées adultes ramonvillois	2,95 €	2,95 €	+ 0,00%
Entrées adultes extérieurs	3,90 €	3,95 €	+ 1,28%
Entrées tarifs réduits ramonvillois	1,50 €	1,50 €	+ 0,00%
Entrées tarifs réduits non ramonvillois	2,50 €	2,55 €	+ 2,00%
Abonnements adultes ramonvillois (les 12)	29,50 €	29,50 €	+ 0,00%
Abonnements adultes extérieurs (les 12)	39,00 €	39,50 €	+ 1,28%
Abonnements tarifs réduits ramonvillois (les 12)	15,00 €	15,00 €	+ 0,00%
Abonnements tarifs réduits extérieurs (les 12)	25,00 €	25,50 €	+ 2,00%

Location ligne d'eau avec MNS (l'heure)	40,20 €	40,20 €	+ 0,00%
Location ligne d'eau sans MNS (l'heure)	25,25 €	25,25 €	+ 0,00%
Location bassin d'eau sans MNS (l'heure)	107,00 €	107,00 €	+ 0,00%

COURS ECOLE DE NATATION

Habitant à Ramonville (année)	65,90 €	65,90 €	+ 0,00%
École de natation tarifs réduits (année)	49,40 €	49,40 €	+ 0,00%
Non ramonvillois (année)	90,00 €	90,00 €	+ 0,00%
Leçons de natation adultes (l'heure)	9,50 €	9,50 €	+ 0,00%
Leçons de natation adultes tarifs réduits (l'heure)	7,10 €	7,10 €	+ 0,00%

LOCATIONS GYMNASES

L'heure	34,50 €	35,00 €	+ 1,45%
Journée pour Association non ramonvilloise	182,00 €	185,00 €	+ 1,65%
Journée pour association non ramonvilloise avec représentation dans la Commune	104,00 €	106,00 €	+ 1,92%
Pénalité pour non respect du règlement d'utilisation	-	78,00 €	création
Forfait nettoyage gymnases (si rendus dans un état inacceptable)	-	390,00 €	création
	Tarif 2015	Proposition 2016	Variation

BUVETTE PISCINE

Boissons (eau, briquettes jus de fruits...)	1,00 €	1,00 €	+ 0,00%
Café soluble	1,00 €	1,00 €	+ 0,00%
Sachets de chips	1,00 €	1,00 €	+ 0,00%
Sachets individuels (gâteaux, viennoiseries, barres chocolatées)	1,00 €	1,00 €	+ 0,00%
Barquette (fruit, crème, compote individuelle)	1,00 €	1,00 €	+ 0,00%

LOCATIONS STADES

L'heure (entraînement)	43,70 €	45,00 €	+ 2,97%
Match (terrain, vestiaire, traçage)	224,00 €	230,00 €	+ 2,68%
Location annuelle terrain d'entraînement pour associations extérieures (40 sem X 2 h)	582,00 €	600,00 €	+ 3,09%
Pénalité pour non respect du règlement d'utilisation	-	78,00 €	création
Forfait nettoyage vestiaires (si rendus dans un état inacceptable)	-	150,00 €	création

LOCATIONS PISTE

L'heure (entraînement)	-	45,00 €	création
Compétition (pistes + vestiaires)	-	180,00 €	création
Location annuelle piste pour associations extérieures (40 sem X 2 h)	-	500,00 €	création

MAISON DES SPORTIFS

Journée pour association non ramonvilloise	156,00 €	160,00 €	+ 2,56%
Journée pour association non ramonvilloise avec représentation dans la Commune	135,50 €	138,00 €	+ 1,85%
Demi-Journée pour association non ramonvilloise	78,00 €	80,00 €	+ 2,56%
Demi-Journée pour association non ramonvilloise avec représentation dans la Commune	67,75 €	69,00 €	+ 1,85%
Pénalité pour non respect du règlement d'utilisation	-	78,00 €	création
Forfait nettoyage salle (si rendue dans un état inacceptable)	-	390,00 €	création

REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNEE 2016

PROPOSITION DES SECTEURS

VIE ASSOCIATIVE

LOCATIONS (ponctuelles) SALLES MUNICIPALES

Tarifs de 8 h à 7 h le lendemain : salle rendue propre et rangée et en état.

Tout dépassement d'horaires pourra donner lieu à facturation d'une journée supplémentaire.

Tarif 2015	Proposition 2016	Variation
------------	------------------	-----------

SALLE DES FETES

Catégorie A 1 : Associations ramonvilloises, Antennes locales d'associations nationales, Ecoles de la Commune, Comités d'entreprise locales ... (1ère utilisation)	Gratuité	Gratuité	Gratuité
A 2 : Association ramonvilloise 2ème et 3ème utilisations	90,50 €	91,80 €	+ 1,44%
A 3 : Association ramonvilloise 4ème utilisation et suivantes	432,00 €	438,00 €	+ 1,39%
Syndics de copro ramonvilloises	0,00 €	0,00 €	+ 0 %
Catégorie B1 : Associations non ramonvilloises ou organismes privés dans le cadre d'une coréalisation	448,70 €	455,00 €	+ 1,40%
Catégorie B2 : Organismes privés	1 803,30 €	1 830,00 €	+ 1,48%
Catégorie B3 : Associations non ramonvilloises	1 272,90 €	1 290,00 €	+ 1,34%
Tarif logistique	98,10 €	99,50 €	+ 1,43%
Location sono + micros et piles	45,60 €	46,00 €	+ 0,88%
Location du pont arrière scène par jour (jour concerts ou spectacles)	92,30 €	93,60 €	+ 1,41%
Pénalité pour non respect règlement d'utilisation	182,40 €	185,00 €	+ 1,43%
Forfait nettoyage salle (si rendue dans un état inacceptable)	384,80 €	390,00 €	+ 1,35%
Caution (cheque à la réservation, non encaissé sauf pénalité ou nettoyage)	567,20 €	570,00 €	+ 0,49%

Tarif 2015	Proposition 2016	Variation
------------	------------------	-----------

GRANDES SALLES MUNICIPALES

Ferme de Cinquante, Château de Soule Grande salle (rdc droite), Salle Cazeaux, Occitanie (1)

Associations ramonvilloises	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Association ramonvillose : à partir 3ème utilisation	51,00 €	52,00 €	+ 1,96%
Particuliers ramonvillois (2)	271,50 €	275,00 €	+ 1,29%
Comités d'entreprises ou Syndics de copro ramonvilloises	0,00 €	0,00 €	+ 0 %
Associations non ramonvilloises en coréalisation avec les associations ramonvilloises	281,10 €	285,00 €	+ 1,39%
Associations non ramonvilloises (location non obligatoire)	387,10 €	392,00 €	+ 1,27%
Organismes privés	664,00 €	674,00 €	+ 1,51%
Pénalité pour non respect règlement d'utilisation	76,50 €	77,00 €	+ 0,65%
Forfait nettoyage salle (si rendue dans un état inacceptable)	384,80 €	390,00 €	+ 1,35%
Caution (cheque à la réservation, non encaissé sauf pénalité ou nettoyage)	461,30 €	468,00 €	+ 1,45%

(1) Occitanie : salle prioritairement destinée aux partis, groupes ou associations politiques locales (constitués à RSA)

(2) Particuliers : pas à Soule, Cazeaux, Occitanie

PETITES SALLES MUNICIPALES

Château de Soule Petite salle (rdc gauche), Salle polyvalente médiathèque LABAL, Maison des Associations, autres salles communales

Associations ramonvilloises	Gratuité	Gratuité	Gratuité
AUTRES ramonvillois Sans intervention technicien	140,50 €	142,00 €	+ 1,07%
Particuliers ramonvillois (3)	140,50 €	142,00 €	+ 1,07%
Comités d'entreprises ou Syndics de copro ramonvilloises	0,00 €	Gratuité	+ 0 %
Association non ramonvillose, particulier non ramonvillois, syndic non ramonvillois et tous les organismes privés	Pas de prêt	Pas de prêt	Pas de prêt
Pénalité pour non respect règlement d'utilisation	76,50 €	77,00 €	+ 0,65%
Forfait nettoyage salle (si rendue dans un état inacceptable)	384,80 €	390,00 €	+ 1,35%
Caution (cheque à la réservation, non encaissé sauf pénalité ou nettoyage)	461,30 €	468,00 €	+ 1,45%

(3) Particuliers : pas sur Petite salle des fêtes, Château de Soule

SALLES MUNICIPALES de QUARTIER

Port Sud, Eco-Quartier du Midi, Rosa Parks, Lapeyrade, Oriola, Florales Salle Thoumelou, Salle Pablo Picasso*

Associations ramonvilloises	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Particuliers ramonvillois	Pas de prêt	Pas de prêt	Pas de prêt
Comités d'entreprises ou Syndics de copro ramonvilloises	Gratuité	Gratuité	Gratuité
AUTRES ramonvillois	Pas de prêt	Pas de prêt	Pas de prêt
Association non ramonvilloise, particulier non ramonvillois, syndic non ramonvillois et tous les organismes privés	Pas de prêt	Pas de prêt	Pas de prêt
Pénalité pour non respect règlement d'utilisation	76,50 €	77,00 €	+ 0,65%
Forfait nettoyage salle (si rendue dans un état inacceptable)	384,80 €	390,00 €	+ 1,35%
Caution (chèque à la réservation, non encaissé sauf pénalité ou nettoyage)	461,30 €	468,00 €	+ 1,45%

* NB : Pablo Picasso : salle en parquet

Perte de Clés / reproduction	20,80 €	21,00 €	+ 0,96%
-------------------------------------	---------	----------------	---------

PHOTOCOPIES (appareil à la Vie Associative)

1 à 4 000 copies (les mille)	20,00 €	20,50 €	+ 2,50%
Au-delà de 4 000 copies (les mille)	38,00 €	38,50 €	+ 1,32%

Nouveau tarif location 24 h

cafetière pour les associations (caution 200€)	30,00 €	30,50 €	+ 1,67%
--	---------	----------------	---------

NB : les partis, groupes ou associations à caractère politique, et uniquement pour ceux de la commune, ne sont pas concernés par ces tarifs.

Tarif 2015	Proposition 2016	Variation
------------	------------------	-----------

PRET MATERIEL POLYVALENT (tarif à la journée sauf précision) **

Tribunes mobiles	252,00 €	255,00 €	+ 1,19%
Podium roulant journée	252,00 €	255,00 €	+ 1,19%
Podium roulant 3 jours	586,00 €	595,00 €	+ 1,54%
Podium roulant 5 jours	936,00 €	950,00 €	+ 1,50%
Sonorisation de base	92,00 €	93,00 €	+ 1,09%
Podium samia	11,50 €	11,60 €	+ 0,87%
Barrière	2,50 €	2,55 €	+ 2,00%
Grille d'exposition	4,40 €	4,45 €	+ 1,14%
Table	3,30 €	3,35 €	+ 1,52%
Chaises (le lot de 10)	6,00 €	6,10 €	+ 1,67%
Lecteur compact disque	11,00 €	11,20 €	+ 1,82%
Tente de ville petit modèle	-	40,00 €	création
Tente de ville grand modèle	-	70,00 €	création
Matériel mis à disposition par le Sicoval pour une petite manifestation	-	100,00 €	création
Matériel mis à disposition par le Sicoval pour une grande manifestation	-	277,00 €	création

PRÊT MATÉRIEL ELECTRIQUE (tarif à la journée sauf précision) **

Projecteur 650 watts	5,00 €	5,05 €	+ 1,00%
Projecteur 1000 watts	5,00 €	5,05 €	+ 1,00%
Pieds légers	3,50 €	3,55 €	+ 1,43%
Pieds lourds	10,00 €	10,10 €	+ 1,00%
Micro	6,00 €	6,10 €	+ 1,67%
Rallonge	2,00 €	2,05 €	+ 2,50%
Prix barquette	2,00 €	2,05 €	+ 2,50%
Adaptateur	2,00 €	2,05 €	+ 2,50%
Prestation mise à disposition d'un agent par heure	34,00 €	34,50 €	+ 1,47%

** pour une utilisation multiple de 24h, les tarifs peuvent être éventuellement et exceptionnellement adaptés.

REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNEE 2016 PROPOSITION DES SECTEURS

A. SPECTACLES DU CENTRE CULTUREL

	Tarifs 2015	Proposition Tarifs 2016
--	-------------	-------------------------

CENTRE CULTUREL

Entrées spectacles en partenariat, billets à :	2 € - 2,5 € - 3 € - 4 € - 5 € - 5,5 € 6 € - 7 € - 8 € - 9 € - 10 € - 11 € 12 € - 13 € - 14 € - 15 €		Entrées spectacles en partenariat, billets à :	2 € - 2,5 € - 3 € - 4 € - 5 € - 5,5 € 6 € - 7 € - 8 € - 9 € - 10 € - 11 € 12 € - 13 € - 14 € - 15 €	
--	---	--	--	---	--

	DEUX GROUPES DE TARIFS :	1. Plein Tarif	2.* Tarif Réduit	3.** Tarif Jeunes	4.*** Tarif Abonnés		5. Tarif Scolaires			DEUX GROUPES DE TARIFS :	1. Plein Tarif	2.* Tarif Réduit	3.** Tarif Jeunes	4.*** Tarif Abonnés		5. Tarif Scolaires	
					Adulte	Jeune	Primaire Crèche	Collège Lycée						Adulte	Jeune	Primair e Crèche	Collège Lycée
Entrées spectacles public:	TARIF A "Tout Public"	12,00 €	10,00 €	7,00 €	8,00 €	5,50 €	4,00 €	4,00 €		TARIF A "Tout Public"	12,00 €	10,00 €	7,00 €	8,00 €	5,50 €		
	TARIF B "Jeune Public"	7,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	5,50 €	3,50 €	4,00 €		TARIF B "Jeune Public"	7,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	5,50 €	3,50 €	4,00 €

2* : tarif réduit : groupes, demandeurs d'emplois, CE ou adhérents ateliers

3** : tarif jeune : enfants de moins de 18 ans, étudiants de moins de 26 ans ou allocataires du RSA

4*** abonnés : abonnés à trois spectacles minimum et personnel communal

B. ATELIERS CENTRE CULTUREL ET ECOLE DE MUSIQUE (PAR TRIMESTRE)

B. 1. MODULATION TARIFAIRE EN FONCTION DES REVENUS (% du tarif de la tranche T3)

	Tarifs 2015	Proposition tarifs 2016
Tranche 1	-50%	-50%
Tranche 2	-20%	-20%
Tranche 3	0%	0%
Tranche 4	12%	12%
Tranche 5	25%	25%
Tranche 6	30%	30%
Extérieur	50%	50%

B.2. ABATTEMENT PAR ENFANT D'UNE MEME FAMILLE

	Tarifs 2015	Proposition tarifs 2016
si 2 enfants en atelier	-12,50%	-25%
si 3 enfants en atelier	-16,67%	-25%
si 4 enfants en atelier	-18,75%	-25%
si 5 enfants en atelier	-20%	-25%

B.3. CENTRE CULTUREL: TARIFS ATELIERS et STAGES WEEK-END (pour tranche 3)

ADULTES	Tarifs 2015	Prop. 2016	variation
Danse, chant (1H)	45,10 €	Suppression	Suppression
Danse (1h30)	61,90 €	63 €	+ 1,45%
Arts plastiques, théâtre	67,60 €	69 €	+ 1,48%
Musique électrifée (1/2h)	71,60 €	Ecole de musique	Ecole de musique
JEUNES	Tarifs 2015	Prop. 2016	variation
Danse, cirque (1H)	37,50 €	38,10 €	+ 1,60%
Danse, cirque (1h30)	51,90 €	52,70 €	+ 1,54%
Arts plastiques, théâtre	56,20 €	57,00 €	+ 1,42%
Musique électrifée (1/2h)	59,50 €	Ecole de musique	Ecole de musique

B.4. ECOLE de MUSIQUE: TARIFS (pour tranche 3)**B.4.a ECOLE de MUSIQUE : DEPARTEMENT CLASSIQUE ET JAZZ**

ADULTES	Tarifs 2015	Prop. 2016	variation
Formation musicale, pratique d'ensemble, chant	45,10 €	45,50 €	+ 0,89%
Instrument 1ère et 2ème année (20mn)	92,60 €	93,50 €	+ 0,97%
Instrument à partir de la 3ème année (30mn)	126,40 €	127,70 €	+ 1,03%

JEUNES

Formation musicale, chorale, IMA, pratique d'ensemble	37,50 €	37,80 €	+ 0,80%
Instrument 1ère et 2ème année (20mn)	77,00 €	77,70 €	+ 0,91%
Instrument à partir de la 3ème année (30mn)	105,00 €	106,00 €	+ 0,95%

B.4.b ECOLE de MUSIQUE : DEPARTEMENT MUSIQUE ACTUELLE

ADULTES	Tarifs 2015	prop.2016	variation
Musique actuelle (1/2h)	71,60 €	75 €	+ 4,05%

JEUNES

Musique actuelle (1/2h)	59,50 €	62 €	+ 4,20%
-------------------------	---------	-------------	---------

B.5. ECOLE DE MUSIQUE : Location instruments de musique (saison : sept. à juin)

	Tarifs 2015	Prop. 2016	variation
Tranche 1 et tranche 2	Gratuité	Gratuité	0,00%
Au-delà	80,00 €	82,00 €	+ 2,50%

B.6.ECOLE DE MUSIQUE : Participation seulement aux orchestres (saison : sept. à juin)

	Tarifs 2015	Prop. 2016	variation
Participation aux orchestres	35,00 €	35,00 €	+ 0,00%

C. MEDIATHEQUE

1/ Abonnement annuel	Tarifs 2015	Prop. 2016	variation
Habitant à Ramonville, étudiants - 26 ans	13,00 €	13,00 €	+ 0,00%
Extérieurs Ramonville	26,00 €	26,00 €	+ 0,00%
Enfants - de 18 ans, personnes bénéficiant du minima social	Gratuité	Gratuité	Gratuité
2/ Remboursement carte d'abonnement perdue			
	3,50 €	5,00 €	+ 42,86%

Suite à la décision de l'année 2010, l'augmentation plus importante des tarifs se fait tous les trois ans, la dernière augmentation a eu lieu en 2015, la prochaine se fera en 2018.

D. UTILISATION des INSTALLATIONS

CINEMA

Association non ramonvilloise dans le cadre d'un partenariat	Tarifs 2015	Prop. 2016	variation
Prestation du technicien (l'heure)	34,00 €	35,00 €	+ 2,94%
Location organisme privé 1 journée	890,00 €	910,00 €	+ 2,25%
Location organisme privé 1/2 journée	460,00 €	470,00 €	+ 2,17%

CENTRE CULTUREL

Association non ramonvilloise :	Tarifs 2015	Prop. 2016	variation
Installation légère - 1 journée	1 130,00 €	1 160,00 €	+ 2,65%
Installation spectacle	2 620,00 €	2 680,00 €	+ 2,29%
Prestation technicien (dans le cadre d'un partenariat) ou en sus de la location : l'heure	34,00 €	35,00 €	+ 2,94%

N14: Proposition de regrouper Tarif réduit et tarif jeunes pour les spectacles tout public, comme c'est le cas pour les spectacles jeune public

E36: Abattement de 25%
pour se conformer aux dispositions du règlement des tarifs

E47: Proposition d'un tarif unique

E51: Proposition d'un tarif unique

E61: Proposition d'un tarif unique

E71: Rapprochement progressif, sur plusieurs années, du tarif instruments – 30 minutes

F93: Harmonisation avec les autres cartes

VILLE DE RAMONVILLE SAINT-AGNE

TARIFS MUNICIPAUX
REGLEMENT D'APPLICATION

ANNEXE 2

Il est accordé :

- ↪ des tarifs différenciés suivant les revenus au restaurant municipal, aux ateliers du centre culturel, à l'école de musique.
- ↪ ainsi que des tarifs préférentiels à la médiathèque et pour les cours de natation,
- aux personnes habitant à Ramonville,
- au personnel municipal quel que soit son lieu de résidence,
- aux usagers non domiciliés à Ramonville mais dont la commune d'origine aura signé préalablement une convention de participation financière.

L'enfant, hors du foyer parental, accueilli par des résidents Ramonvillois (grands-parents, amis,.....) pourra bénéficier de tarifs préférentiels seulement s'il est rattaché au foyer fiscal de la famille Ramonvilloise.

L'enfant en internat dans les institutions sises sur la commune, ainsi que celui hébergé dans une famille d'accueil agréée, pourra bénéficier de tarifs préférentiels.

1- TRANCHES DE REVENUS

Les justificatifs à fournir pour pouvoir bénéficier de tarifs différenciés suivant les revenus sont :

- le dernier avis d'imposition pour le restaurant municipal, les ateliers du centre culturel, à l'école de musique
- quittance de loyer ou, facture EDF, France Télécom justifiant du domicile.

Une fois les bases de la tarification fixées, elles ne pourront être modifiées qu'en cas de perte d'emploi.

2 - TARIFS REDUITS

Les bénéficiaires des tarifs réduits sont :

- Piscine : pour les entrées, enfants, scolaires, étudiants de moins de 26 ans, titulaires de la carte jeune, bénéficiaire du RMI, demandeurs d'emploi.
- Ateliers du centre culturel, l'école de musique : enfants, étudiants de moins de 26 ans, adolescents de moins de 18 ans.
- Entrées spectacles : 4 tarifs
 - tarif réduit : groupe, demandeurs d'emplois, CE ou adhérents ateliers
 - tarif jeune : enfants de moins de 18 ans, étudiants de moins de 26 ans ou allocataires du RSA
 - abonnés : abonnés à trois spectacles minimum et personnel communal
 - tarifs scolaires : crèches, primaires, collège, lycée.

3 - PERSONNEL COMMUNAL ET AGENTS DE STRUCTURES PARA-MUNICIPALES

- Réduction de 25 % pour les services suivants : cantine, cours de natation, ateliers du centre culturel, école de musique, location ferme de 50.
- Tarifs réduits entrées piscine et spectacles.
- Gratuité à la médiathèque.

Ces réductions sont accordées à l'agent et à sa famille directe strictement (conjoint et enfants).

La justification de la situation d'agent communal (ou de structure para-municipale) et de sa famille auprès des services prestataires se fait à l'aide d'une carte (professionnelle ou d'ayant droit) délivrée par le service du personnel.

4 - A COMPTER DU 2^{ème} ENFANT D'UNE MEME FAMILLE

Le deuxième enfant à prendre en compte est l'enfant le plus jeune. Cette réduction ne peut s'accorder pour un même enfant fréquentant plusieurs ateliers au centre culturel. N'est pas cumulable avec la réduction de 25 % accordée au personnel communal et agents de structures para-municipales.

Fait à Ramonville Saint-Agne le 07 juillet 2016
Le Maire,

TARIFS MUNICIPAUX - RÉDUCTIONS APPLIQUÉES

	1	2	3	4	5	6
Modulations						
Services Municipaux	sur tranches de revenus	Application de tarifs réduits	Personnel Communal	Fratries (réduction à/c du 2ème enfant d'une même famille)	Gratuité	TITULAIRES CARTE JEUNES
Restaurant Municipal	OUI		25%	25%	-Stagiaires -Elèves des chantiers-écoles	
Education Jeunesse ALAE	OUI			25 %		
Culture						
Ateliers / Ecole de Musique	OUI	OUI	25%	25%		
Abonnement Médiathèque		OUI	Gratuit		- de 18 ans Personnel RMI	
Entrées spectacles		OUI	Tarifs réduits			Tarifs réduits
Sports						
Entrées piscine		OUI	Tarifs réduits			Tarifs réduits
Cours de natation Ecole de natation		OUI	Tarifs réduits			
Location Ferme de 50			25%			